



Société Générale

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Répartition de capital et des droits de vote attachés aux actions au 18/05/2011

LE NOBLE AGE

Code ISIN : FR 0004170017

| | Nombre d'actions | Nombre de droits de vote | Nombre exerçable de droits de vote |
|---|------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| Actions à droit de vote simple | 1 523 946 | 1 523 946 | 1 523 946 |
| Actions à droit de vote double | 4 965 819 | 9 931 638 | 9 931 638 |
| Actions détenues dans le cadre de l'autocontrôle (retenues pour des droits de vote simple) | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL NOMINATIF | 6 489 765 | 11 455 584 | 11 455 584 |
| PORTEUR | | | |
| Capital – Actions nominatives* | 2 052 376 | 2 052 376 | 2 052 376 |
| CONTRAT DE LIQUIDITE | | | |
| Actions au porteur détenues dans le cadre du contrat de liquidité | 9 670 | | - 9 670 |
| TOTAL | 8 542 141 | 13 507 960 | 13 498 290 |

* pour les Valeurs Essentiellement Nominatives : actions en cours de négociation, ou titres à répartir sur OST antérieure

Les informations ci-dessus sont communiquées à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de la Société Générale au regard de la réglementation sur les franchissements de seuils dans la mesure où la détention de titres sous la forme "au porteur" n'est pas portée à la connaissance de notre établissement. Les éléments relatifs à l'auto-contrôle proviennent des informations transmises par la société et sont susceptibles de fluctuer très fréquemment. Les déclarations des éventuels franchissements de seuils doivent être effectuées par le ou les actionnaires concernés conformément à la réglementation en vigueur et dans les délais prévus.